



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 23/09/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en
exercice :**27**

Date de convocation :
23 septembre 2025

Présidence : Henri CHANUT, Maire.

Etaient présents :

BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle

Absents représentés : MEON Brigitte pouvoir donné à SCHNEIDER Pierre, BERGE Dominique pouvoir donné à BRZAKOVIC Borisav, CHAKMA-HENRION Véronique pouvoir donné à GARCIA Juan-Ramon, DECLERCQ Alain pouvoir donné à COLNOT Charles, DOERLER Marie pouvoir donné à GUILLIN Stéphane, KRIER Catherine pouvoir donné à PARET Evelyne, ROYER Clément pouvoir donné à LANUEL-LE MARECHAL Yveline, VIVIER Macha pouvoir donné à CHANUT Henri

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur DUBAS Patrick

Membres présents.....19
Absents représentés.....8
Absents.....0
Votants.....27

Délibération DELIB 38 2025

Subvention pour le financement du voyage scolaire à Strasbourg – Collège Edmond de Goncourt de Pulnoy - Rapporteur : Pascale TREIBER

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	8	27	0	0	0

Dans le cadre de son projet pédagogique, la classe de 6^{ème} 4 du collège organise un **voyage d'étude à Strasbourg**.
Ce déplacement a pour objectif de faire découvrir aux élèves :

- Le patrimoine historique et culturel de Strasbourg,
- Le Musée Tomi Ungerer
- Le Vaisseau, musée scientifique

La commune de Seichamps soutient les actions éducatives et culturelles en faveur des enfants seichanais.

Dans cet esprit, il est proposé d'accorder une **aide financière de 20 € par enfant domicilié à Seichamps** et scolarisé dans la classe de 6ème 4.

Cette participation communale sera versée directement au collège, organisateur du voyage, afin de contribuer à la réduction du coût restant à la charge des familles.

Le montant total de la subvention dépendra du nombre d'élèves seichanais inscrits dans cette classe et participant au voyage.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 30 septembre 2025
Henri CHANUT
Maire.


Henri CHANUT

Henri CHANUT
2025.09.30 14:31:55 +0200
Ref:9551243-14379248-1-D
Signature numérique
le Maire